

Les faits sur l'environnement de travail à Brossard

Brossard, le 7 juin 2016 – Le maire de Brossard, M. Paul Leduc, a tenu à réagir à l'interprétation de certains médias à l'égard d'un rapport sur le développement organisationnel commandé par l'administration municipale à une firme experte en la matière, et dont le traitement du contenu a été fait de façon partielle.

« Le texte laisse supposer qu'il y a une mauvaise gestion des ressources humaines à Brossard. Au contraire, c'est justement parce que nous soupçonnions un inconfort chez nos employés que nous avons voulu corriger la situation en faisant preuve de proactivité et en initiant une démarche avec un professionnel », a déclaré M. Leduc.

Pour l'administration municipale, agir sur des soupçons, sans données précises, n'aurait pas été un exercice réalisé avec rigueur. « Avant d'appliquer un remède, il nous faut identifier précisément la cause. C'est ce que nous avons fait et nous entendons agir en conséquence », a mentionné le maire. L'embauche d'un consultant en développement organisationnel est en lien direct avec cette réalité alors que l'administration municipale met tout en œuvre pour maintenir une organisation performante afin d'offrir des services de qualité tant à ses citoyens qu'aux investisseurs qui lui font confiance.

D'autre part, la Ville de Brossard connaît un développement exceptionnel et l'émergence de nombreux projets structurants met une énorme pression sur la structure organisationnelle. Le maire entend donner suite aux recommandations contenues dans le rapport.

Enfin, il faut se demander si la Ville de Brossard ne serait pas victime d'une campagne négative, malsaine et préjudiciable à ses intérêts, à la réputation des élus et à celle de ses employés. Les informations véhiculées dans certains articles, étant incomplètes, erronées ou ne présentant pas la véritable situation, ont pour effet de créer un climat qui nuit au développement organisationnel et entache le travail réalisé par les employés pour propulser Brossard vers l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixée. « Il semble qu'on veuille peindre un portrait négatif de Brossard, ce qui est complètement faux. Une chose est certaine, on ne laissera pas détruire la réputation de Brossard à des fins électoralistes », de conclure Paul Leduc.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311